



L'ECHO PIHENOIS

Bulletin Municipal de la Commune de Pihen-lès-Guînes

Edition Janvier 2021

Photo aérienne de la commune de Pihen-lès-Guînes

Sommaire

Le mot du Maire	p.2
Les élections de mars 2020	
- Le conseil municipal	p.3
- Les commissions et représentations	p.3
La vie Municipale	
- Personnel communal	p.5
- Budget 2020	p.5
- Travaux et entretiens	p.7
- Aménagement paysager	p.11
- Urbanisme	p.12
- Etat Civil	p.12
- Cérémonies communales	p.13
- C.C.A.S.	p.14
- La vie scolaire	p.18
- La bibliothèque	p.26
Les structures intercommunales	
- Grand Calais Terres et Mers	p.29
- S.I.R.B.	p.30
- S.E.V.A.D.E.C.	p.30
La vie associative	
- Comité des fêtes	p.32
- Amitiés et Loisirs	p.34
- Pihen'biance Zumba	p.37
- A.S.P.P. Patrimoine	p.38
- Vendanges 2020	p.39
Rions un peu !	p.39
Activités artistiques et économiques	
- Atelier d'Arts plastiques	p.40
- Réflexologie	p.42
- Diététique	p.43
- Maxophel	p.43
- Jardin Colibri	p.44
- La bergerie d'Alenthun	p.44
- Doc Mobile	p.45
- Les cottages de la vigne	p.45
Informations diverses	
- Assistantes maternelles et relais	p.46
- AMB-ASSAD	p.46
- Voisins vigilants	p.47
- Défibrillateur	p.48
- Civisme	p.49
- Recyclage « Habit Box »	p.50
- Services de transport	p.50



Mes chers concitoyennes et concitoyens,

2020 = 20 + 20 = 40 : avec un chiffre pareil nous ne pouvons finir qu'en quarantaine !

En effet cette année 2020 aura été une année déroutante et exceptionnelle avec 2 confinements du 17 mars au 11 mai, et du 30 octobre au 14 décembre suivi par un couvre-feu de 20h à 6h, et jusqu'au 20 janvier 2021 selon les dernières prévisions.

Quelle année ! Avec l'annulation de l'ensemble de nos manifestations.

Enfin, restons positifs, le 15 mars vous avez eu l'occasion de me reconduire à la tête de la commune avec une nouvelle équipe hormis mon 1^{er} Adjoint. Que vous en soyez remerciés.

La nouvelle équipe bien que pénalisée par l'état d'urgence sanitaire, a pu préparer l'année 2021 en décidant de requalifier le centre de notre village, enfouissement des réseaux secs, mise en sécurité de nos concitoyens par l'aménagement de trottoirs, de parkings et le renforcement de l'éclairage public.

Dans ce contexte particulièrement difficile, je vous demande de bien respecter les gestes barrières. Notre Santé étant notre principale richesse.

Je souhaite à toutes et tous pour l'année 2021 la fin de cette pandémie, une bonne année remplie de Bonheur, de Satisfaction, de Travail, de Santé et d'Argent.

Prenez bien soin de vous et bonne année 2021.



Le Maire
Jean-Luc MAROT

Les élections de mars 2020

Le 15 mars 2020, se sont déroulées les élections pour le renouvellement de notre conseil municipal. Deux listes étaient en présence :

- La liste « *Pihen Renouveau dans la continuité* » menée par le maire sortant
- La liste « *Pihen Autrement* » menée par la 2^{ème} adjointe sortante.

Sur les 377 inscrits, 286 bulletins se sont exprimés donnant confiance à nouveau à la liste du maire sortant avec une moyenne de 150 voix.

❖ Le Conseil Municipal

- | | |
|---------------------------|---------------------|
| ✓ Jean Luc MAROT – Maire | ✓ Edouard DENEZ |
| ✓ Hubert HAMAIN - Adjoint | ✓ Kévin DUNE |
| ✓ Michel ROHART - Adjoint | ✓ Reynald FASQUEL |
| ✓ Nadine AUBRY | ✓ Ophélie MAGNIER |
| ✓ Patrick DECLEMY | ✓ Valérie TIRMARCHE |
| ✓ Edouard DELMOTTE | |

❖ Les Commissions communales

Monsieur le Maire préside l'ensemble des commissions

Commission finances

- ✓ Tous les membres du conseil municipal

Commission travaux

- ✓ Hubert HAMAIN
- ✓ Michel ROHART
- ✓ Patrick DECLEMY
- ✓ Edouard DENEZ
- ✓ Kévin DUNE
- ✓ Reynald FASQUEL

Commission d'appel d'offres

- | | |
|--------------------|-------------------------|
| ✓ Hubert HAMAIN | <i>Membre titulaire</i> |
| ✓ Michel ROHART | <i>Membre titulaire</i> |
| ✓ Kévin DUNE | <i>Membre titulaire</i> |
| ✓ Patrick DECLEMY | <i>Membre suppléant</i> |
| ✓ Edouard DELMOTTE | <i>Membre suppléant</i> |
| ✓ Reynald FASQUEL | <i>Membre suppléant</i> |

Commission Communale des Impôts

Directs C.C.I.D

- | | |
|------------------------|------------------------------|
| ✓ Guy DECLEMY | <i>Commissaire titulaire</i> |
| ✓ Virginie DELMOTTE | <i>Commissaire titulaire</i> |
| ✓ Christian DRINCQUIER | <i>Commissaire titulaire</i> |
| ✓ Daniel LENGLET | <i>Commissaire titulaire</i> |
| ✓ Maxime MAGNIER | <i>Commissaire titulaire</i> |
| ✓ Jean-Claude SION | <i>Commissaire titulaire</i> |
| ✓ Bertrand BIGOT | <i>Commissaire suppléant</i> |
| ✓ Alain DOROT | <i>Commissaire suppléant</i> |
| ✓ Stéphane FASQUEL | <i>Commissaire suppléant</i> |
| ✓ Léone GRESSIER | <i>Commissaire suppléant</i> |
| ✓ Jean-Marc LELEU | <i>Commissaire suppléant</i> |
| ✓ Ghislain PILON | <i>Commissaire suppléant</i> |

Commission contrôle des listes électorales

- ✓ Pascal BIGOT
- ✓ Daniel LENGLET
- ✓ Valérie TIRMARCHE

Commission Cimetière

- ✓ Hubert HAMAIN
- ✓ Valérie TIRMARCHE
- ✓ Christopher VERMAND

Commission Communale d'Action Sociale C.C.A.S.

- ✓ Nadine AUBRY
- ✓ Patrick DECLEMY
- ✓ Edouard DENEZ
- ✓ Alain DOROT
- ✓ Catherine FASQUEL
- ✓ Reynald FASQUEL
- ✓ Léone GRESSIER
- ✓ Michèle LENGLET
- ✓ Ophélie MAGNIER
- ✓ Jacques POCHET
- ✓ Nathalie SOMMERARD
- ✓ Valérie TIRMARCHE

Commission des fêtes

- ✓ Michel ROHART
- ✓ Tous les conseillers municipaux.

Commission du bulletin municipal

- ✓ Michel ROHART
- ✓ Nadine AUBRY
- ✓ Edouard DENEZ
- ✓ Kévin DUNE
- ✓ Ophélie MAGNIER
- ✓ Valérie TIRMARCHE

Commission Jeunesse et Sport

- ✓ Michel ROHART
- ✓ Nadine AUBRY
- ✓ Patrick DECLEMY
- ✓ Edouard DELMOTTE
- ✓ Reynald FASQUEL
- ✓ Ophélie MAGNIER
- ✓ Valérie TIRMARCHE

❖ Les représentants et correspondants



Conseil d'Ecole

- ✓ Nadine AUBRY
- ✓ Ophélie MAGNIER
- ✓ Valérie TIRMARCHE

Syndicat Intercommunal de la Région de Bonningues (S.I.R.B.)

- ✓ Hubert HAMAIN
- ✓ Kévin DUNE

Grand Calais Terres et Mers (G.C.T.M.)

- ✓ Jean-Luc MAROT
- ✓ Hubert HAMAIN

Comité National d'Action Social (C.N.A.S.)

- ✓ Jean-Luc MAROT délégué de la Commune
- ✓ Stéphanie CUGNY déléguée des agents

Syndicat Intercommunal pour les transports urbains du Calais (S.I.T.A.C.)

- ✓ Jean-Luc MAROT
- ✓ Hubert HAMAIN

Correspondant Défense et Citoyenneté

- ✓ Ophélie MAGNIER

Correspondant Sécurité routière

- ✓ Kevin DUNE

Correspondant salle des fêtes

- ✓ Jacques POCHET titulaire
- ✓ Christopher VERMAND suppléant

Régisseurs cantine, garderie

- ✓ Valérie TIRMARCHE, titulaire
- ✓ Stéphanie CUGNY suppléante

La Vie municipale

❖ Personnel communal

Après le confinement du 17 mars au 11 mai 2020, Cindy LOPEZ, secrétaire de mairie en place depuis le 1^{er} mars 2015, nous quittait pour accompagner son compagnon qui s'installait comme maraîcher dans l'est de la France. Cindy fut remplacée par Stéphanie CUGNY qui travaillait à mi-temps à la mairie de Bonningues-lès-Calais et qui a pris officiellement son poste le 1^{er} juillet 2020.



Stéphanie à gauche du maire, Cindy à droite.



A la suite de ce changement **les horaires d'ouverture** de la mairie ont quelque peu été modifiés, nous vous les rappelons ci-dessous.

La mairie de Pihen-lès-Guînes est ouverte au public :

- Les lundis, mardis et jeudis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Les mercredis de 8h à 12h
- Les vendredis de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

❖ Le Budget exercice 2020

○ Dépenses de fonctionnement

Chapitres comptable	libellés comptes de charge de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Montants votés
011	Charges à caractère général	Fournitures, Prestations de services, impôts, frais de télécommunication ...	154 896,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	salaires et charges	171 500,00 €
014	Atténuation de produits	Fonds national de péréquation	900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	service incendie, ordures ménagères, redevances et participations scolaires, indemnités élus ...	44 925,00 €
66	Charges financières	intérêts d'emprunts	4 075,00 €
67	Charges exceptionnelles	Bourses, prix, secours et dots	1 200,00 €
022	Dépenses imprévues		5 569,32 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement			383 065,32 €
023	Virement à la section d'investissement	montant du budget en cours transféré aux investissements	58 010,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	valeur comptable des immobilisations cédées	397,68 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			58 407,68 €
TOTAL			441 473,00 €

○ Recettes de fonctionnement

Chapitres comptable	libellés comptes de recettes de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Montants votés
013	Atténuation de charges	Remboursements sur rémunérations du personnel	21 000,00 €
70	Produits des services	cantine, garderie, concessions cimetières...	11 450,00 €
73	Impôts et taxes	contributions directes, taxe sur pylones électriques, attribution Grand Calais Terres et mers ...	274 708,00 €
74	Dotations et participations	Participation état, Département, Région ...	47 899,00 €
75	Autres produits de gestion courante	Revenus des immeubles, locations ...	10 199,97 €
77	Produits exceptionnels	Produits des fêtes et indemnités sinistres	9 758,47
Total des recettes réelles de fonctionnement			375 015,44 €
RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		Excédent de fonctionnement des années antérieures	66 457,56 €
TOTAL			441 473,00 €

○ Dépenses d'investissement

Chapitres comptable	libellés comptes de charge d'investissement	Dépenses d'investissement	Montants votés
16	Dépenses financières	Emprunts et dettes assimilées	41 866,72 €
21	Dépenses d'équipement		20 205,59 €
		Terrains de voirie	132,00 €
		Bâtiments publics	4 930,00 €
		Installations générales, agencements	500,00 €
		Autres réseaux	1 683,59 €
		Matériel et outillage d'incendie et de défense	830,00 €
		Matériel et outillage de voirie	1 900,00 €
		Matériel de transport	10 000,00 €
		Autres	230,00 €
20	Dépenses imprévues d'investissement		2 311,19 €
Total des dépenses réelles d'investissement			64 383,50 €
Restes à réaliser année N-1			6 296,41 €
Résultat reporté ou anticipé			41 107,09 €
TOTAL			111 787,00 €

○ Recettes d'investissement

Chapitres comptable	libellés comptes de recettes d'investissement	Recettes d'investissement	Montants votés
10	Dotations fonds divers et réserves	F.C.T.V.A., Taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement	51 504,32 €
13	Subventions d'investissement	Etat, Département, D.E.T.R.	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	Remboursement capital emprunté	1 875,00 €
Total des recettes réelles d'investissement			53 379,32 €
21	Virement de la section de fonctionnement	montant dégagé du budget en cours pour les investissements	58 010,00 €
40	Opérations d'ordre entre sections		397,68 €
Total des recettes d'ordre d'investissement			58 407,68 €
TOTAL			111 787,00 €

❖ Travaux, entretiens et embellissement

Il faut différencier les travaux nécessitant l'intervention d'entreprises et les travaux exécutés par notre employé communal Christopher VERMAND.

○ Les réalisations 2020 avec intervention de sociétés :

Au logement 309 route de Guînes :

- Le remplacement de la chaudière au gaz a été effectué par la société **AD CHAUFF.**
- L'extension de deux chambres en récupérant l'espace au-dessus du local du club Amitié et loisirs. Intervention de **DS plâtrerie** pour la mise en place de cloisons, l'isolation et la pose de portes, de **BONNINGUES EMMANUEL entreprise d'électricité** pour le lot électricité et enfin **AD CHAUFF** pour le chauffage avec la pose de deux radiateurs et raccordement à l'installation existante alimentée par la nouvelle chaudière.
- La ventilation de la cheminée et la pose d'un chapeau pare-pluie ont été faites par **LITTORAL ETANCHEITE.**
- La pose d'un bardage PVC blanc sur le pignon également par **LITTORAL ETANCHEITE.**



Pose de cloisons, et création de 2 chambres supplémentaires

Au logement 59 impasse de la Mairie :

- Dans ce logement nous avons procédé au remplacement de la chaudière au gaz par la société **AD CHAUFF.**



A l'église :

- Intervention de l'entreprise **LITTORAL ETANCHEITE** pour la remise en place d'ardoises tombées ou déplacées par les tempêtes et réparation des gouttières.
- Installation par la société **SICLI** de deux extincteurs à proximité de la cuve à fioul et disposés dans des coffrets, pour utilisation en cas d'incendie.



A l'école du bas :



- Remplacement du chauffe-eau électrique par **AD CHAUFF** et démontage du circuit de production d'eau chaude sanitaire sur la chaudière fioul.
- Après avoir repéré un problème de chauffage, nous avons mandaté **AD CHAUFF** qui a constaté un dysfonctionnement de six purgeurs, ils ont été changés.

A l'atelier :

- Remplacement de tôles sur l'arrière du bâtiment et réparation d'une gouttière par **LITTORAL ETANCHEITE**.

Autres travaux dans la commune :

- Les services de Grand Calais Terres et Mers sont intervenus pour la vérification et le nettoyage des canalisations d'eaux pluviales sur la rue du château et la route de Caffiers.
- Création d'une surélévation au niveau du pont SNCF au bout de la rue du château afin de canaliser les eaux de pluie venant des champs en amont.



Surélévation rue du château au niveau du pont SNCF

- Toujours en partenariat avec l'agglomération Grand Calais Terres et Mers, mise en place de la signalétique dans le village.



Remerciements à Alexandre HAMAIN et Denis DECLEMY qui avec l'aide de leurs engins agricoles ont étalé bénévolement des cailloux, fournis gracieusement par Vincent LELIEUR, sur le chemin de Wissant et le chemin des pointes.

○ Les travaux et entretiens réalisés par Christopher, employé depuis 2009 :

Notre employé communal, Christopher VERMAND est arrivé en 2009 afin d'effectuer un remplacement. Il a été embauché en 2011. Durant ses études, il a obtenu un B.E.P. et un BAC professionnel en travaux paysagers.

Depuis son arrivée au sein de la commune, il a suivi plusieurs formations :

- La permaculture et la gestion différenciée,
- Sauveteur secouriste du travail,
- Plomberie pour les petites réparations,
- Manipulation des extincteurs.



Il a également acquis plusieurs habilitations :

- Habilitation électrique B1 H0,
- C.A.C.E.S. (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) pour nacelle et mini pelle,
- Certification phytosanitaire,
- Montage de chapiteaux.

Grâce à sa polyvalence, Christopher réalise entre-autres de nombreuses tâches pour la commune.

- Les travaux habituels qui reviennent tous les ans comme l'entretien des espaces verts, le fleurissement de la mairie, des écoles, de l'église, du cimetière au printemps et à l'automne et l'arrosage des plantations,
- L'entretien des massifs, la taille des haies, le nettoyage du cimetière, le ramassage des feuilles mortes à l'automne d'où son surnom par un habitant : la brigade feuilles,
- La réparation, la fixation et la dépose des décorations de Noël grâce à son habilitation nacelle,
- La vérification du bon fonctionnement des chauffages aux écoles et à l'église.



Pose des décorations de Noël



Plantation en automne d'un peu plus de 1500 fleurs et plantes

D'autres travaux, moins habituels, ont également été effectués par Christopher durant l'année :

Pour le logement 309 route de Guînes :



- Le remplacement du portail donnant sur la route de Guînes avec le coffrage et coulage des piliers, le remplacement de deux portillons permettant l'accès sur le parking de la Mairie,
- La pose du parquet dans les deux chambres créées par suite de l'extension du logement. (photo ci-contre)



Au logement 59, impasse de la mairie :

- Le remplacement du portillon avec le coffrage et le coulage des pilasses, la pose d'un regard sur le tuyau d'assainissement, le remplacement de deux points d'éclairages défectueux par des équipements L.E.D., la pose d'une prise électrique, le nettoyage de la cour avec dépose de la clôture et la réparation du grillage.

Pour le local atelier :

- La dépose des fenêtres menaçant de tomber au premier étage et la sécurisation des ouvertures.

Pour les écoles et les alentours !

- Pose de deux vitrines pour affichage des informations à l'attention des parents d'élèves.



- Remplacement de deux points lumineux à l'école du haut avec pose d'éclairage L.E.D., la pose d'un nouveau filet pare ballons, après dépose de celui en place abimé par les plantes grimpantes, la mise en place d'un grillage neuf au niveau du parking près de l'école du bas et la pose d'un cordon de silicone sur le tour de la grande vitre de l'école du bas.



- Installation aux entrées du village des quatre panneaux « Village Fleuri ». Ces panneaux étant pourvus de la fleur décernée à la commune l'année dernière.



- Remplacement de deux miroirs de rue afin de faciliter la visibilité de la circulation pour les automobilistes sortant de l'impasse du bas et de l'impasse des tilleuls.

- Dépose d'une des deux haies sur le haut du cimetière, avec l'aide de Denis DECLEMY et de son tracteur.

- Scellement au sol d'un nouveau piquet aluminium servant à indiquer la borne incendie route de la Quennevacherie en remplacement de l'ancien qui était cassé.



- Nous avons également dû remplacer le véhicule communal, l'ancien ne passant plus le contrôle technique. Nous avons aussi acheté une nouvelle tondeuse à gazon autotractée pour donner suite à la défaillance de l'existante.



Enfin les A.T.S.E.M., Delphine et Hervé ont complété leurs temps de travail en réalisant un nettoyage complet des salles de classe et des jouets de l'école maternelle. Ils ont aussi appliqué une lasure sur les piquets bois de la rue du cimetière, sur les abris contenant les cuves à fioul, sur les bancs et les jardinières ainsi que sur les poubelles en bois. Ils ont également repeint la façade arrière de l'école du bas ainsi que le côté le long de la haie.

○ *Enfouissement des réseaux - Aménagement de la voirie*

Le conseil municipal réfléchit à la possibilité de réaliser une 2^{ème} tranche de travaux de V.R.D. (Voies et Réseaux divers). Les études réalisées par les cabinets E.R.C. (Etudes Réseaux et Coordination) pour les réseaux et B.P.H. (Boitard Pruvost Herbaut) pour la voirie sont en cours et des relevés topographiques complémentaires ont été réalisés.

Vu l'importance du chantier, les demandes de subventions sont sollicitées auprès de tous les organismes pouvant nous apporter leur aide comme l'Etat, La Région, Le Département, La F.D.E. (Fédération Départementale d'Energie), ainsi que Grand Calais Terres et Mers par les Fonds de concours.

Si nous obtenons les subventions souhaitées, les travaux pourraient débuter au cours du second semestre 2021.



Les aménagements V.R.D. prévus concerneraient la voie principale du village dite route de Guînes, ainsi que les impasses des tilleuls, de la mairie et des lilas.

❖ Aménagement paysager

○ Plantons le Décor



Dans le cadre de l'appel à projets « **un million d'arbres en hauts de France** » lancé par la région, un chantier sur les 8 retenus auprès de l'agglomération de Grand Calais Terres et Mers, a été accordé à notre

commune par l'intermédiaire de Monsieur Jean-Paul IMBERT, pilote du projet et chargé de mission érosion-ruissellement à Grand Calais Terres et Mers. Ce projet consistait à planter 16 arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers) sur le site de rétention d'eau pluviale de la Côtière pour la création d'un verger partagé éducatif.



Ce verger sera suivi par l'association « Environnement et Solidarité » qui aura l'occasion d'expliquer aux élèves de l'école de Pihen-lès-Guînes aussi bien les techniques de plantation que le rôle de la biodiversité.

Le Maire souhaite faire de ce lieu un rassemblement intergénérationnel pour une cueillette collective en période de récolte.

Les enfants de l'école n'ayant pu participer à cette plantation pour raison météorologique,

c'est quelques jours plus tard en compagnie de Christopher VERMAND et de leurs enseignantes, qu'ils ont pu découvrir cet espace et poser bon nombre de questions sur les variétés d'arbres plantés, la future récolte etc.



❖ Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2020 l'instruction des autorisations d'urbanisme est faite par la ville de Calais. L'agglomération Grand Calais Terres et Mers ne disposant pas de la compétence, nous avons dû trouver une solution pour instruire les autorisations d'urbanisme et assurer cette compétence. Madame le Maire de Calais a donc mis à disposition son service urbanisme pour assurer cette instruction. Une convention a été signée et chaque acte est facturé selon un barème convenu avec la ville de Calais.

Pour toute question relative à un renseignement d'urbanisme ou à un projet de construction, vous pouvez :

- ❖ Contacter le service permis de construire de la ville de Calais au 03 21 46 66 42
- ❖ Vous rendre dans les locaux urbanisme de la ville de Calais au 9, rue Paul Bert de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

En revanche tous vos dossiers de demande de permis de construire, de déclarations préalables, de certificats d'urbanisme ... sont à déposer en mairie de Pihen-lès-Guînes qui reste à ce sujet votre bureau unique.

En 2020, sur la commune de Pihen-Lès-Guînes 17 permis de construire ont été instruits et 6 demandes préalables ont été déposées

❖ Etat Civil

○ Naissances



- ✚ Pauline CHARLES, née le 28 mars 2020
- ✚ Gabin BOURNISIEN, né le 15 juin 2020
- ✚ Mahé FASQUEL, né le 30 août 2020
- ✚ Marceau HAMAIN, né le 12 septembre 2020
- ✚ Joseph BRASSELET, né le 13 septembre 2020
- ✚ Célestine DEHOUCQ, née le 29 septembre 2020
- ✚ Marceau FLAHAUT, né le 30 octobre 2020
- ✚ Elliott ZENNEVORT né le 25 décembre 2020
- ✚ Isis DUVAL née le 30 décembre 2020

○ Mariage

- ✚ Laurent CRESPIEN et Christine DOUBLECOURT le 4 décembre 2020



○ PACS

- ✚ Antoine BOURGIN et Chloé LEMAIRE le 21 décembre 2020

○ Décès

- ✚ Serge MELIN, décédé le 9 janvier 2020 à l'âge de 65 ans
- ✚ Céline GAVELLE née BLANPAIN, décédée le 6 mai 2020 à l'âge de 55 ans



❖ Les cérémonies communales

○ *Vœux*

De nombreux pihenois ont fait le déplacement le 18 janvier 2020 à la salle des fêtes, à l'occasion de la présentation des vœux du Maire à la population. Un bilan de l'année 2019 a été présenté à l'assemblée.

Un grand moment de partage autour du verre de la nouvelle année !



○ *8 mai : Une cérémonie très restreinte à cause du coronavirus*

En raison du confinement, la cérémonie du 8 mai, marquant les 75 ans de la capitulation allemande, s'est déroulée au monument aux morts en comité restreint avec le maire, le 1^{er} adjoint et un porte-drapeau.

Malgré l'absence de public, la municipalité a tenu à maintenir l'événement pour ces hommes et ces femmes héroïques qui ont fait l'histoire.

En respectant les consignes gouvernementales et préfectorales une gerbe a été déposée, « l'appel aux Morts » puis « La Marseillaise » ont fait place au silence pour s'élever vers les habitants confinés chez eux.



○ *11 novembre*

La cérémonie s'est déroulée au monument aux morts, en comité restreint. Un 102^{ième} anniversaire marqué par l'absence du public liée à la crise sanitaire et au confinement, une cérémonie néanmoins solennelle et empreinte d'émotion.

Le message ministériel a été lu par Hubert HAMAIN, 1^{er} adjoint. Une gerbe de fleurs a été déposée et après une minute de silence, une Marseillaise a été chantée à cappella. La lecture des noms des morts pour la France en 2020 a clôturé cette belle et émouvante cérémonie.



❖ Le Comité Communal d'Action Sociale C.C.A.S.

Les membres de la commission ont réparti le budget selon les différentes actions qu'ils ont décidé de mettre en place tout au long de l'année 2020.

○ Pièces jaunes 2020

La fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France *HP-HF* organise chaque année l'opération « Pièces Jaunes », une collecte de fonds en faveur des enfants et adolescents hospitalisés.

Au niveau de la commune de Pihen-lès-Guînes, nous avons récolté 5 Kg 920 de pièces jaunes en 2020. Plusieurs boîtes avaient été déposées dans plusieurs lieux de la commune.



○ Le muguet du 1 mai

En cette période de confinement, il a été décidé d'offrir un brin de muguet aux personnes de plus de 70 ans ainsi qu'aux infirmières de notre commune pour les

remercier vivement de leur dévouement en ces moments inédits.



○ La banque alimentaire



Les pihenois restent fidèles à cette journée et au poids des denrées alimentaires récoltées, puisque cette année encore ce sont 247 kilos qui ont été donnés à l'association « Entraide du Calaisis ». Merci aux membres du C.C.A.S. et surtout à vous les généreux donateurs. Rendez-vous l'année prochaine.



247, c'est le nombre de kilos de denrées récupérés par les bénévoles du C.C.A.S. en 2020.



○ *St Nicolas et Noël*

Le marché de Noël de l'école ne pouvant avoir lieu, la venue du St Nicolas n'a pu être maintenue. Celui-ci a néanmoins tenu à offrir le traditionnel rond de St Nicolas aux enfants, il a donc été ajouté au sachet de friandises que les enfants ont reçu avec leur jouet offert par le Père-Noël le vendredi avant les vacances.



○ *Le goûter de Noël des aînés et du personnel communal*

Comme à son habitude, le temps d'un après-midi, les personnes de 60 ans et plus ainsi que le personnel communal auraient dû être conviés au traditionnel goûter le 12 décembre 2020. La crise sanitaire nous a contraints à annuler cette festivité. Nous comptons déjà sur votre présence pour l'année 2021.

○ *Le colis de Noël*

Le vendredi 18 décembre après-midi, les membres du C.C.A.S. sont allés remettre au domicile de chaque personne de 65 ans et plus un colis pour Noël, soit un total de 88 colis. A noter qu'il a été décidé d'améliorer celui-ci dans la mesure où le goûter n'a pas eu lieu.



Au terme de cet après-midi, le personnel communal s'est vu attribuer également ce colis soit un total de 6.

Nous espérons que toutes et tous auront apprécié ce colis et passé de bonnes fêtes de fin d'année.



○ Les Anniversaires de + de 90 ans

Chaque année, les membres du C.C.A.S. sont conviés à honorer les personnes qui ont eu 90 ou 95 ans, en leur rendant visite le jour de leur anniversaire.



Raymonde DUFOSSE

Courant 2020, seul le maire et un membre du C.C.A.S. se sont rendus chez 2 dames :

- Marie-Thérèse FASQUEL, 90 ans
- Raymonde DUFOSSE ,90 ans.

Elles ont reçu un bouquet de fleurs. Un bon accueil de leur part, ainsi que de leur famille avait été réservé à cette délégation quelque peu restreinte.



Marie Thérèse FASQUEL

○ Les cartes cadeaux



Les personnes de 70 ans et plus ont reçu en plus une carte cadeaux d'une valeur de 30 euros. Au total 36 bons ont été distribués.

A titre exceptionnel, un bon a également été remis à chaque membre du personnel soit 6 cartes cadeaux.

Et pour les enfants du personnel âgés de moins de 14 ans, une carte cadeaux de 20 euros a été offerte.

○ Le bowling



Cette soirée organisée pour nos adolescents, nés entre 2000 et 2008, qui aurait dû se dérouler le vendredi 18 décembre n'a bien évidemment pu se réaliser. Mais cela n'est que partie remise ! Dès que le contexte sanitaire le permettra, nous les inviterons à cette soirée.

○ L'aide sociale

Le C.C.A.S. est toujours à l'écoute des personnes dans le besoin. Pour cela, il suffit de déposer votre demande au secrétariat de la mairie et elle sera alors examinée en commission.



○ COVID 19 *

***COVID : Coronavirus Disease qui se traduit par maladie du Coronavirus**



Le C.C.A.S. appelle les anciens de la commune plusieurs fois dans le mois afin de prendre des nouvelles, de savoir s'ils ont un besoin particulier où simplement pour parler quelques instants. Souvent ils s'ennuient !

Heureusement, ils ont régulièrement des visites de leurs proches ou de leurs voisins. Mais cela reste difficile au vu du contexte sanitaire et des mesures Barrières à respecter. Le club du mardi, et la convivialité du village leur manquent beaucoup. Par chance le téléphone et la télévision sont là ! Ils espèrent en une année 2021 meilleure, avec la santé et surtout un retour à la normale.

La commune dispose d'une cellule locale d'aide à l'isolement C.L.A.I. Cette cellule sert à aider dans la stratégie de déploiement des tests ainsi que La traçabilité des contacts, des mesures d'isolement et de mise en septaine. Cette aide se fait par le biais du C.C.A.S.

Nadine AUBRY est la personne ressource dans deux cas de figure :

- Pour la plateforme d'assurance maladie afin de joindre les cas identifiés et les cas contacts. Elle s'appuiera alors sur la commune de résidence pour les contacts difficiles.
- Pour gérer les difficultés sociales, matérielles ou psychologiques pour les personnes qui doivent s'isoler.



Cette aide doit être consentie et non coercitive et il faut l'adhésion des personnes concernées.

La commune, en lien avec Grand Calais Terres & Mers et la Région Hauts de France, a procédé à des distributions de masques durant la 1^{ère} vague de cette pandémie au printemps dernier. Des masques sont encore disponibles en mairie si besoin.



Monsieur le Maire, le conseil municipal, le C.C.A.S. et l'ensemble des associations tiennent à remercier et à féliciter l'ensemble du personnel soignant pour leur disponibilité et leur investissement durant toute cette crise sanitaire.

Les vaccins sont là ! Nous pouvons apercevoir le bout du tunnel, avoir une lueur d'espoir mais ce virus n'est pas éradiqué.

Poursuivons le combat !

Restons vigilants et Respectons les gestes barrières.

❖ La vie scolaire

○ La classe de maternelle de Elodie HALIPRE

- T.P.S. : Très Petite Section
- P.S. : Petite Section
- M.S. Moyenne Section
- G.S. : Grande Section

En janvier 2020, l'effectif de la classe maternelle s'élevait à 21 avec 2 nouveaux T.P.S.*, Marcel et Perrine. Nous avons donc 3 G.S.*, 4 M.S.*, 8 P.S.* et 6 T.P.S. La classe se composait de Jade, Clara, Yanis, Louis, Florence, Gaspard, Line, Cléophrée, Léonie, Baptiste, Julien, Lola, Nicolas, Elise, Leny, Louise, Manon et Lyam.



En février, notre traditionnel carnaval portait sur le thème des héros.

Le reste de l'année scolaire s'est déroulé sur le thème COVID, avec une reprise dans des conditions particulières auxquelles les enfants de maternelle se sont bien adaptés.

La remise des livres de prix a toutefois pu être effectuée par la municipalité, un grand merci pour les enfants.



Reprise d'une nouvelle année scolaire en septembre avec un effectif de 15 élèves, 9 M.S. et 6 P.S.



Durant cette période, nous travaillons sur la paix avec la confection d'un arbre symbolique en arts plastiques.

Et puis vient la période de Noël, nous avons pris plaisir à décorer notre sapin et confectionner des petits objets destinés à la vente.



○ *La classe des C.P. – C.E.1 de Sylvie LEMATTRE.*

En C.E.1 : Baptiste C, Nolwenn M, Marie D. En C.P. : Agathe B, Ronan P, Martin P, Maël H, Axel H, Gabriel L, Tyméo R, Elise L, Aurélien W, Louis M.

- C.P. : Cours préparatoire
- C.E 1 : Cours élémentaire 1^{ère} année

Une période particulière !

Malgré un contexte hors du commun, des événements importants sont venus ponctuer notre année. A l'école, il y a le français, les maths, la lecture ..., mais aussi de nombreuses activités qui permettent de profiter de notre école, de nos camarades, de notre village et qui se veulent être des prétextes à alimenter notre mémoire collective.

Voici quelques évènements de 2020 !

Chaque mois, nous fêtons les anniversaires des enfants concernés. Une occasion pour partager un goûter confectionné par les parents et on apprend par la même occasion à se repérer dans le temps qui passe.



Notre école a eu la chance d'avoir été dotée d'une dizaine de tablettes et de petits robots pour travailler la programmation. Ce projet a été en partie financé par la municipalité que nous remercions. Nous n'avons pas encore pu beaucoup en profiter, les gestes barrières et les mesures de précaution liées au COVID sont passés par là. ***Mais vivement !***

Pour fêter l'année 2020, nous avons partagé la traditionnelle galette des rois.

On aime bien partager des goûters !



Après la galette, le temps des crêpes et du carnaval !

Confectionnées par nos soins, après une séance de lecture de recette ou de travail sur la proportionnalité, c'est le moment de les déguster. Miam...



Thème du carnaval 2020 : « Les contes »



Mars 2020 : A cette date a commencé l'école à distance jusqu'au 11 mai. Nous avons, enseignants, parents, élèves, déployé tout ce que l'on pouvait pour permettre à nos élèves de poursuivre leurs apprentissages dans les meilleures conditions possibles. Il y a eu beaucoup d'échanges (mails, sms, drive, photos, vidéos), une entraide entre parents (photocopie, impression du travail), un contact régulier avec les enseignants. Les parents ont bien assuré alors que ce n'était vraiment pas facile car beaucoup d'entre eux étaient en télétravail.

Un grand merci à tous.

11 mai 2020 : Retour à l'école, partiellement pour certains, afin de terminer l'année scolaire dans une ambiance positive et dans le respect des gestes barrières : lavage des mains, distanciation, matériel individuel, port du masque de la maîtresse.



Pas de kermesse, pas de sorties scolaires, mais une remise des livres de prix par Monsieur le Maire et ses conseillères.



Et puis pour clôturer cette année scolaire particulière, l'association des parents d'élèves a offert une glace à toutes nos petites têtes blondes.



A la rentrée de septembre 2020 : Maël ne sera plus dans notre école car il déménage : bonne chance dans sa nouvelle école

Rentrée de septembre 2020.

Cette année 10 C.E.1 : Agathe B, Ronan P, Martin P, Maël H, Axel H, Gabriel L, Tyméo R, Elise L, Aurélien W, Louis M, Eliana, 3 C.P. : Yanis, Clara, Jade et 5 G.S. : Théopaul, Gaspard, Louis, Florence et Line.





La lecture des C.P. s'appelle « **A l'atelier** ».

Qu'est-ce que c'est un atelier ?

Allez, on profite. Il y en a un dans le village : celui de Nathalie SOMMERARD. On y va !

Noël à l'école !

Pas de marché de Noël cette année, mais nous avons confectionné des objets que nous avons mis en vente dans les familles. L'association des parents d'élèves a offert un goûter de Noël que nous avons pris dans chaque classe en respectant le protocole lié au COVID. Le Père Noël est venu dans sa traditionnelle charrette. Faute de neige, le traîneau était inutilisable !

Et la charrette était assez grande pour y mettre tous les cadeaux offerts par la municipalité. Heu... par le père Noël je veux dire.

Et il a cette année déposé les cadeaux à la porte de chaque classe. Pas de bisous, hélas !

Mais normal, le Père Noël est très vieux, c'est une personne vulnérable !



La classe de Sylvie vous souhaite une heureuse année 2021, une jolie année pleine de rires, de joie, de chance et d'amour !!



*Meilleurs Vœux à tous
et portez-vous bien*



○ La classe des C.E.2 – C.M.1 – C.M.2 de Olivia BEHAGUE

Marius - Adeline - Lisa – Léa – Inès – Calvin - Mathis – Lilou – Ylona - Nathan - Louca - Théotime – Jade – Apolline -Paul - Sidonie

- C.E2 : Cours élémentaire 2^{ème} année
- C.M1 : Cours moyen 1^{ère} année
- C.M2 : Cours moyen 2^{ème} année

Comment résumer en quelques lignes l'année scolaire 2019- 2020 ?

Petit retour en arrière : le moins que l'on puisse dire c'est que ce fut une année « mémorable » !

Tout avait pourtant bien commencé en septembre 2019 avec la rentrée des classes. Nous avons entamé une chouette année scolaire dans la classe de Olivia BEHAGUE qui accueillait les C.E.2, C.M.1 et C.M.2. Les apprentissages avançaient et tout se passait pour le mieux.



En février, nous nous sommes déguisés !

Le thème de cette année était les contes : nous avons redoublé d'imagination. Nous avons dansé et mangé des crêpes lors d'une après-midi carnavalesque.

Lors de ce moment de partage, nous ne savions pas encore que ce serait le dernier moment où on pourrait s'amuser à l'école sans masque, sans avoir peur de se toucher ou de s'approcher.



Eh oui ! La triste crise sanitaire qui a traversé et qui traverse encore le monde entier a entraîné une rupture comme on ne l'aurait jamais imaginé. Nous avons déserté l'école durant de nombreuses semaines.



Quel chamboulement ! l'école à distance, communiquer avec la maîtresse par le biais de l'ordinateur ou du téléphone, ne plus voir les copains. On ne s'attendait pas à cela.

Heureusement, on a réussi à se donner du courage et tous les enfants ont continué à travailler du mieux qu'ils ont pu ! Bravo !

On s'est envoyés beaucoup de messages, beaucoup de photos et cela nous a fait du bien.

A distance nous avons avancé dans le programme et personne n'a décroché. On a même trouvé du temps pour dessiner, peindre, bricoler. Nous avons réalisé des dessins pour dire MERCI aux soignants, aux agriculteurs, aux facteurs.



Nos dessins ont été affichés dans l'aile COVID de l'hôpital de Calais.



Et quand nous avons pu enfin regagner le chemin de l'école il a fallu s'adapter encore, éloigner les tables, se laver les mains plusieurs fois par jour, ne plus se toucher, arriver à des horaires différents, *et maintenant il nous faut même porter un masque.*

Ce virus nous a éloignés physiquement bien sûr mais il nous a rapprochés aussi. Tous les enfants ont développé des moyens pour jouer ensemble à distance, pour rire ensemble, pour passer de bons moments ensemble et nous avons continué à bien travailler dans notre belle école.

L'été est doucement arrivé et nous avons dit au revoir aux C.M.2. On aurait voulu se dire au revoir lors d'une belle fête d'école qui aurait clôturé l'année mais impossible, alors on a organisé un petit pique-nique et on a profité du soleil et d'un bon moment passé ensemble. On s'est échangés des petits messages écrits qui nous ont réchauffé le cœur.



L'équipe municipale a remis les livres de prix aux enfants qui l'avaient tous bien mérités. L'année scolaire fut particulière. C'est le moins que l'on puisse dire !



Vivement que l'on puisse se redonner la main, montrer nos visages et nos sourires !

De cette année je retiendrai d'excellents moments passés avec les enfants et entre les enfants. On a bien travaillé malgré une ligne pédagogique semée d'embûches. Les apprentissages ont certes été bousculés mais on a tous donné le meilleur de nous-même : enseignants, parents, municipalité et ENFANTS bien-sûr. Merci pour ce beau partenariat qui fut essentiel.

Et nous avons profité de tous les bons moments qui s'offraient à nous : courir dans le grand terrain, profiter de faire de la trottinette sous le soleil, faire des expériences enrichissantes en classe, réaliser des exposés face aux copains, tout cela en continuant d'apprendre à lire, écrire, compter, raisonner, échanger, partager.

Rentrée 2020 :

C'est dans un contexte sanitaire encore bien présent que nous avons effectué la rentrée 2020. La classe accueille 4 C.E.2, 6 C.M.1 et 6 C.M.2. Pas de sortie ni d'actions particulières, COVID oblige !

Ah mais si ! j'oubliais le passage du PERE NOEL !





Le Père Noël a déposé les cadeaux aux enfants sages à l'entrée de chaque classe. Il est venu avec son ami Spike le cheval, la charrette bien remplie. Chaque classe a pu bénéficier d'un petit goûter sans brassage d'élèves. Une année comme ça !

Année particulière mais belle année scolaire quand même !

○ *La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques F.C.P.E.*

Dans chaque école, des parents sont élus tous les ans pour être des représentants de parents d'élèves. A Pihen-lès-Guînes, ces parents d'élèves élus font partie de l'association F.C.P.E. (Fédération Nationale des Conseils de Parents d'Elèves). Les élections se sont déroulées en octobre 2020, l'équipe élue cette année est composée de :

- ❖ Fanny CARBONNIER
- ❖ Matthieu DELATTRE
- ❖ Isabelle DEREUMAUX
- ❖ Celine FLAHAUT
- ❖ Celine MERCHEZ
- ❖ Ludivine ROUTIER



Le rôle premier des parents d'élèves élus est de faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'école en cas de besoin. Les représentants assistent notamment aux conseils d'école et peuvent transmettre les messages ou interrogations de parents aux enseignantes et aux représentants de la commune, participant aux conseils d'école.

L'association des parents d'élèves participe aussi et surtout à la vie de l'école. Elle soutient le travail éducatif de l'école, en finançant du matériel pédagogique à la demande des enseignantes. Elle offre certaines activités périscolaires (sorties scolaires, spectacle de fin d'année) et participe à l'organisation, au financement et à l'animation de divers événements au cours de l'année scolaire comme le goûter de Noël, le marché de Noël, ou la traditionnelle kermesse, ...).

Cette participation active à la vie de l'école est rendue possible grâce aux bénéfices réalisés lors des ventes organisées par la F.C.P.E., tout au long de l'année. Nous constatons toujours avec grand plaisir que les habitants de Pihen-lès-Guînes, parents d'élèves ou non, sont au rendez-vous et prennent

ainsi part à la réalisation de manifestations tant appréciées des enfants.

En 2020, ces ventes et événements ont été perturbés par la situation sanitaire, nous avons regretté l'absence de kermesse en juin, surtout pour les enfants quittant l'école pour le collège. Nous avons dû également annuler certaines ventes à Pâques et au printemps, ainsi que le marché de Noël. Nous restons, malgré cela, motivés pour accompagner l'équipe d'enseignantes et d'A.T.S.E.M. et faire en sorte que nos écoliers gardent de bons souvenirs de leurs années scolaires à Pihen-lès-Guînes.

Même sans être élus, les parents souhaitant nous apporter leur aide dans ce cadre, sont toujours les bienvenus.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver lors d'une prochaine manifestation scolaire, l'équipe des parents d'élèves élus vous souhaite une heureuse année 2021.



❖ La bibliothèque

○ Réseau de mutualisation des bibliothèques

Depuis le mois de septembre, une étude de préfiguration du réseau de lecture publique est en cours avec la Communauté d'Agglomération de Grand Calais Terres et Mers. Elle est menée par 2 de ses représentants, et avec l'aide d'un cabinet spécialisé « DO XULTING ».



En quoi cela consiste ?

Actuellement à Grand Calais Terres et Mers, il existe beaucoup de médiathèques de toutes tailles et d'influences différentes gérées par du personnel titulaire ou des bénévoles. Certaines ont un rayonnement plus important que d'autres, et plusieurs travaillent déjà en réseau, avec un système informatique, un portail commun et la même carte d'abonné qui permet de se rendre de l'une à l'autre. De plus derrière les médiathèques et la lecture publique, il y a énormément d'activités et de projets culturels qui pourraient être mutualisés. C'est pourquoi depuis septembre, afin de mettre en commun cela, tout en sachant que certaines communes n'ont pas de bibliothèque, des réunions pilotées par Grand Calais Terres et Mers ont lieu, en présentiel ou en visioconférence.

C'est un travail de longue haleine qui réunit les représentants de toutes les communes de l'agglomération, les D.G.S. (Directeur Général des Services), les responsables de médiathèques, les conseillers municipaux et des bénévoles.

D'importantes décisions devront être prises courant 2021. Les informations seront données au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Actuellement pour les Pihenois adhérents à la bibliothèque, rien ne change et la médiathèque départementale de Wimereux continue de fournir à notre bibliothèque énormément de documents et livres.



La bibliothèque de Pihen-lès-Guînes



La médiathèque de Bonningues-lès-Calais



La bibliothèque de Peuplingues

○ *Le mot de la bibliothécaire*

Année particulière pour tout le monde, 2020 ne restera pas un souvenir impérissable dans les annales de la bibliothèque mais, vaille que vaille, l'équipe de bénévoles, Nicole, Lydie, Nadine, comme le Petit Poucet, a continué de semer des petits cailloux pour ne perdre personne en route !

Alors qu'on ne parlait pas encore de Grand Méchant Virus, fin février, nous avons eu le plaisir d'accompagner Benoît SAISON, artiste plasticien déjà connu des enfants de Pihen-lès-Guînes, dans sa démarche créative auprès des deux classes primaires, qui avait pour thème « la matière papier, sa transformation, ses textures, ses empreintes, partagées avec le public pour y faire naître la matrice d'une expression artistique commune ». On peut dire qu'il eut un franc succès, auprès des enfants comme des maîtresses et de moi-même, chacun donnant libre cours à sa fantaisie créatrice. Tout ce qui fut créé ce 28 février à l'école du bas fut exposé à la médiathèque La Rose des Vents avec les créations des autres écoles, en marge de la superbe exposition de Benoît SAISON. Un atelier d'impression typographique passa même de justesse le 11 mars avant le confinement du 17 mars et la fermeture des bibliothèques pour raisons sanitaires. Ce fut l'occasion pour d'autres enfants et adultes de participer à cette démarche artistique.

Et nous voilà donc passés en virtuel grâce à notre page Facebook, continuant de faire connaître notre fonds, relayant les initiatives des autres bibliothèques comme des vidéos amateurs des unes et des autres (lecture de contes, animations diverses). Et, pour que

les enfants des écoles ne perdent pas le contact avec la bibliothèque, nous avons mis des caisses de livres à la disposition des maîtresses sur les thèmes qu'elles nous indiquaient et plus récemment, les thèmes de saison (Halloween, 11 novembre ...)

Après une brève réouverture estivale où nous avons bien senti l'impact de la crise sanitaire sur la fréquentation, le 2^{ème} confinement est venu mettre un terme à la reprise timide et nous avons rouvert début décembre et mis en place la sélection Noël. Voilà où nous en sommes.

Entre temps, du 19 au 24 octobre, nous avons accueilli pour la 2^{ème} fois à la salle des fêtes de Pihen-lès-Guînes un stage d'initiation au théâtre pour les 6-12 ans, animé par Béatrice BALDYS de la Compagnie **Les P'tites Boîtes**. D'après les échos que j'en ai eus, les enfants ont été ravis et leur animatrice aussi. Après un temps d'échauffement corporel et vocal, des petits jeux théâtraux, des temps d'improvisation et de création, un temps de relaxation. Le corporel comme toujours y a tenu une grande place. De jeux collectifs, passage petit à petit vers des solos.





Une petite restitution a lieu d'habitude le dernier jour en présence des parents mais ce n'était pas possible cette année alors notre cher collègue Tony CLEMENT, de la médiathèque La Rose des vents, est venu faire une petite vidéo qui a été envoyée aux parents. L'important, c'était que les enfants repartent avec l'idée que c'est chouette de faire du théâtre !

Nous profitons de ce mot de la bibliothèque pour vous rappeler nos horaires :

- **Mercredi de 14h à 16h avec Lydie RICART**
- **Jeudi de 16h30 à 18h30 avec Nadine AUBRY**
- **Samedi de 10h à 12h avec Nicole CALAIS.**

Les consignes sanitaires :

- **Port du masque obligatoire à partir de 6 ans.**
- **Gel hydro alcoolique à l'entrée.**
- **Nombre de personnes limité.**

Vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse bibliothequedepihen@gmail.com et consulter notre page Facebook « *Bibliothèque de Pihen-lès-Guînes* ».

Il est difficile de présager des contraintes qui seront les nôtres en 2021 mais nous maintenons pour l'instant l'agenda que nous avons fixé pour 2020 et qui n'a pu être réalisé, soit :

- **Fête du printemps- Rendez-vous du jeu sur un thème qui n'a pas encore été choisi mais qui pourrait être vos héros préférés. Probablement le samedi matin 6 mars.**
- **Fête autour de la musique et de ses instruments, exposition, samedi 19 ou samedi 26 juin**
- **Heure du conte - lecture à voix haute au cours de l'été.**
- **Animation en direction des ados aux vacances de la Toussaint.**
- **Atelier créatif Noël le dernier samedi avant Noël ou celui d'avant.**

Bien entendu, cet agenda est prévisionnel et dépendra des protocoles sanitaires qui nous seront imposés.

En attendant, **Nicole, Lydie et Nadine vous souhaitent une bonne année 2021** qui ne saurait être pire que 2020 si tout le monde y met du sien ! Que chacun garde à l'esprit que c'est une chance pour un petit village comme le nôtre d'avoir un foyer culturel qui rayonne chaleureusement au cœur de la grisaille qui nous est tombée dessus sans crier gare, que les livres sont un excellent remède à l'ennui et à la dépression et que les bibliothécaires bénévoles que nous sommes sont une mine passionnée de convivialité et d'échanges enrichissants. Alors, continuez à nous soutenir et à faire vivre cette sympathique lanterne magique.



Structures intercommunales

❖ Grand Calais Terres et Mers

Après un passage par la C.C.P.O. (Communauté de Communes du Pays d'Opale) du 1^{er} janvier 2017 au 1^{er} décembre 2019, Pihen-lès-Guînes a rejoint la Communauté d'Agglomération de Grand Calais Terres et Mers.



Que nous apporte la Communauté d'Agglomération ?

- ❖ Au niveau budget municipal, nous retrouvons une attribution de compensation identique à celle que nous percevions à la C.C.S.O.C. (Communauté de Communes du Sud-Ouest du Calais) et nous pouvons également accéder aux fonds de concours.
- ❖ Au niveau fiscal une augmentation sur la taxe d'intercommunalité à 1.25 % au lieu de 0.535 % mais surtout une baisse de la taxe des ordures ménagères de 19% à 12.09 %, de la Taxe G.E.M.A.P.I. (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations) de 0.423 % à 0.20 % et des taxes spéciales de 0.469 % à 0.315 % soit 7 % d'économie sur la taxe Foncière.
- ❖ La mise en place de la desserte de bus n°13 de transport public gratuit. Une ligne de bus spécifique à notre commune nous reliant à Guînes, et Calais via Coquelles et la cité de l'Europe
- ❖ Le service urbanisme qui a été transféré par convention à la ville de Calais

La commune accède aussi à des services majeurs comme :

- ❖ L'office du Tourisme Intercommunal qui assure la promotion touristique de l'ensemble des communes de l'agglomération
- ❖ La piscine et patinoire ICEO et RANSON toutes deux situées à Calais
- ❖ Le transport en bus et l'accès aux piscines gratuitement pour les scolaires du territoire. Engagement dans l'attribution de créneaux spécifiques pour toutes les écoles publiques de l'agglomération.
- ❖ La base de voile « Tom SOUVILLE » située à Sangatte
- ❖ La base de char à voile située aux Hemmes-de-Marck
- ❖ Le conservatoire à rayonnement départemental et l'ensemble de ses antennes
- ❖ L'école d'Art
- ❖ L'allocation de réussite étudiante



La base de voile « Tom SOUVILLE »

Mais également un accès à des dispositifs innovants :

- ❖ L'école des langues avec la prise en charge du transport des scolaires et du repas en coordination avec les directeurs d'établissement
- ❖ Le Fablab ou laboratoire de fabrication numérique, permettant la réalisation de pièces et objets divers.
- ❖ L'école du numérique
- ❖ La médiathèque « la rose des Vents » qui se situe à Bonningues-Lès-Calais



Le Fablab : laboratoire de fabrication numérique

Grand Calais c'est aussi des dispositifs en faveur de la ruralité :

- ❖ La lutte contre la prolifération des rats musqués avec un dispositif mis en place depuis 2017 en partenariat avec le G.D.O.N. (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles)
- ❖ La lutte contre l'érosion des sols, compétence qui était auparavant exercée par la C.C.S.O.C.



C'est le Syndicat Intercommunal de la Région de Bonningues qui assure la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement sur la commune de Bonningues-lès-Calais.

Le Président en est Francis BOUCLET.

Le siège du S.I.R.B. est situé au 332 route de Wadenthun-62340 Bonningues-Lès-Calais

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le secrétariat

- Par Téléphone au : 03.21.00.19.56
- Par Fax au : 03.21.00.16.69
- Par mail : bonningues-sirb@wanadoo.fr



Les bureaux sont ouverts au public :

- Les lundis de 15h00 à 17h00
- Les vendredis de 14h00 à 16h00

Pour les dossiers de raccordement au réseau d'assainissement contacter le syndicat le jeudi de 9h00 à 11h00.

En cas d'urgence un agent d'astreinte vous répondra au 03.21.34.03.76

A partir du 1^{er} janvier 2021, une augmentation globale de la facture de 14 % (eau + assainissement) est à prévoir. Cette augmentation est la conséquence de nombreux investissements sur le territoire du S.I.R.B. qui ont nécessité des emprunts bancaires. Néanmoins le prix de ce service reste bien inférieur aux tarifs pratiqués par d'autres syndicats ou organismes privés de la région. Sur une base de 120 m3 de consommation annuelle, le coût moyen hors taxe se situera à 228 € au S.I.R.B. contre 246 € au S.I.R.A, 308 € pour Guînes ou 540 € pour Marquise-Rinxent.

❖ S.E.V.A.D.E.C. Syndicat d'Élimination et de Valorisation des Déchets du Calais

○ Ramassage des déchets :

La communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers assure la collecte des déchets par le biais d'un syndicat appelé S.E.V.A.D.E.C.

- Ramassage le mercredi du bac gris (les déchets ménagers) et du bac marron (les biodéchets)
- Ramassage le vendredi du bac avec le couvercle jaune (les emballages et papiers recyclables)

Il faut sortir vos poubelles tôt le matin (passage dès 5h45) ou la veille au soir.

Pour les semaines comportant un jour férié, merci de consulter le calendrier qui a été distribué et pour plus d'information : www.grandcalais.fr rubrique « collecte des déchets », il est possible sur ce site d'utiliser le formulaire pour le remplacement ou la réparation d'un bac et de faire une demande pour les nouveaux arrivants.

○ Collecte du verre

La dernière collecte du verre par Grand Calais Terres et Mers au travers du S.E.V.A.D.E.C. a eu lieu dans le courant du mois de juin, il faut maintenant amener les bouteilles et autres récipients en verre dans les containers prévus à cet effet. Nous disposons sur le territoire de notre commune de quatre points de collecte

- Angle route de Guînes et chemin des Fermes
- A la salle des fêtes
- Route de Saint Inglevert et angle chemin de Wissant
- Route de Saint Inglevert au niveau du chemin menant aux vignes



○ Déchèterie

Le S.E.V.A.D.E.C. dispose de huit déchèteries : Audruicq, Calais Epinal, Calais Monod, Guînes, Licques, Louches, Oye Plage et Peuplingues réparties sur l'ensemble de son territoire et regroupant l'agglomération Grand Calais Terres et Mers, la Communauté de Communes de la région d'Audruicq et la Communauté de Communes Pays d'Opale.

Vous pouvez accéder indifféremment à chacune d'elles mais c'est celle de Peuplingues qui est la plus proche de chez nous.

Elles ont toutes les mêmes horaires d'ouverture :

- De 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h00 du lundi au samedi
- Elles sont fermées les dimanches et les jours fériés.



Déchèterie de Peuplingues

Vous êtes nouveau arrivant et vous souhaitez obtenir un badge pour vous rendre dans l'une des déchèteries, vous devez vous déplacer au centre administratif du S.E.V.A.D.E.C. au 281, rue Jacques Monod à Calais avec une photocopie d'un justificatif de domicile et la copie de la ou des cartes grises des véhicules qui serviront à vous rendre dans les déchèteries. Le badge vous sera remis le jour de votre venue.

Pour les particuliers, le nombre de passages en déchèterie est limité à 60 par an, et dans la limite de 3m³ par passage. Les déchets de fibrociment (amiante) sont limités pour les particuliers à cinq tôles par semaine à condition d'être filmées et seul un dépôt dans le centre d'Audruicq le mardi, celui de Calais Monod le mercredi ou Guînes le jeudi est possible.



Localisation des 8 déchèteries disponibles sur le territoire

Pour plus d'information sur les collectes ou les déchèteries : www.sevadec.fr

La vie associative

❖ Comité des fêtes

Le comité des fêtes comme les autres associations n'a pas pu organiser les manifestations habituelles. Seul le spectacle de la troupe « Sylvie & Coqs » a été maintenu tout juste avant le premier confinement.



○ Sylvie & Coqs

Une centaine de personnes a assisté à la soirée patoisante, les situations cocasses et les répliques servies dans un patois local ont beaucoup fait rire les spectateurs.



Un public venu nombreux pour ce spectacle



○ Pâques



Le lundi de Pâques, il n'aura pas été possible de maintenir la course aux œufs mais le comité des fêtes, en partenariat avec la commission du conseil municipal, s'est chargé d'organiser et de financer une distribution de chocolats. Tous les enfants ont ainsi pu recevoir directement à leur domicile un beau sachet de divers œufs en chocolat



○ Assemblée générale

Dans les statuts du comité, il est prévu que les membres du conseil d'administration sont élus pour six ans en corrélation avec les élections municipales, il faut au moins deux conseillers parmi le conseil d'administration et un conseiller au bureau. L'assemblée Générale s'est tenue le 19 juin, en début de séance, Jacques POCHET, le président a fait savoir qu'il ne souhaitait pas continuer dans ses fonctions.

Remerciements au Président, aux membres du bureau et du conseil d'administration ainsi qu'aux bénévoles pour leurs implications et pour les bons moments que nous avons passés grâce à leurs investissements pendant six ans.



Après le bilan moral et le bilan financier avec un solde positif de 8 740 €, l'élection du nouveau conseil d'administration, les dix candidats ont été élus :

- ✓ Alain AUBRY
- ✓ Nadine AUBRY
- ✓ Patrick DECLEMY
- ✓ Alain DOROT
- ✓ Kevin DUNE
- ✓ Reynald FASQUEL
- ✓ Marilyne LENGLET
- ✓ Agnès PEIFFER
- ✓ Michel ROHART
- ✓ Valérie TIRMARCHE



Les membres du conseil d'administration ont ensuite désigné le bureau :

- ✓ Patrick DECLEMY élu Président,
- ✓ Michel ROHART élu Secrétaire,
- ✓ Marilyne LENGLET élue trésorière.



○ 4L Trophy

Participation financière du comité au raid 4L Trophy qui a pour but de rejoindre Marrakech pour remettre des fournitures scolaires et sportives aux enfants les plus démunis du Maroc. Ce raid est ouvert uniquement aux jeunes de 18 à 28 ans. Environ 1500 équipages, tous à bord d'une Renault 4L, participent à ce raid. Nous allons sponsoriser à hauteur de 100 € l'équipage n°464 « La Charrette en vadrouille ». Il est composé de Romuald WATEL qui habite à Landrethun-le-Nord et de son coéquipier Etienne GACOIN qui habite le département de la Somme.



En espérant que l'année qui vient de commencer soit plus festive et que nous pourrions nous retrouver pour passer d'agréables moments ensemble.

❖ Amitiés & Loisirs

○ Le mot du Président Jacques POCHET

Chères Amies et Chers amis

2020 une année blanche qu'il faudra oublier, la crise sanitaire que nous connaissons depuis le mois de mars 2020 ne nous a pas permis d'organiser toutes les manifestations prévues.

Seul le LOTO du 1^{er} Mars s'est déroulé, juste avant la première vague de la pandémie.

Nous allons démarrer la nouvelle année avec 127 adhérents inscrits au club, je vous remercie de la confiance que vous m'accordez.

Avec l'espoir d'un vaccin en début d'année, je vous invite à prendre connaissance des manifestations que nous espérons reprendre début 2021 :

- Reprise des mardis après-midi de détente (belote, jeux et anniversaires tous les 1^{ers} mardis du mois)
- L'assemblée générale en début d'année
- Loto le 14 mars
- La sortie aux serres royales de Bruxelles fin Avril ou début mai
- Voyage en Croatie du 21 au 28 juin

- Journée campagnarde avec pêche à la truite le 14 juillet

- Repas des vendanges le 09 octobre

- vendanges courant octobre

- concours de belote le 6 novembre

- Sans oublier, toutes les manifestations Générations Mouvement 62 (loto, pêche à la truite, semaine bleue) dont les dates ne sont pas encore définies.

- Les voyages A.N.C.V. seniors en vacances, pour lesquels je vous invite à me contacter après le 31 janvier pour vous communiquer les dates et les destinations.

J'invite tous les jeunes et nouveaux retraités à nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur, en laissant derrière les tracas quotidiens et en oubliant les petits problèmes de santé.

Je présente tous mes vœux de bonheur et de santé à tous les adhérents du club et à ceux qui voudront bien nous rejoindre.

Prenez soin de vous. Bonne et heureuse année 2021.

○ Galette des rois



Le 7 janvier a eu lieu la traditionnelle galette des rois. Nicole et Gaston ont obtenu la fève et ont été les rois de cette journée.



○ L'Assemblée générale le 25 janvier

L'assemblée générale a été l'occasion d'organiser l'élection du nouveau bureau, lequel a été composé comme suit :

- Jacques POCHET : président
- Guy DECLEMY : trésorier
- Léone GRESSIER : secrétaire
- Michèle LENGLET : vice-présidente
- Dominique GENEAU : trésorier adjoint
- Raymond POCHET : secrétaire adjoint
- Nadine AUBRY : administratrice
- Geneviève LENGLET : administratrice

L'assemblée générale fût suivie d'un repas.



○ Voyage A.N.C.V. Séniors en Vacances

Organisé en collaboration avec Générations Mouvement 62, ce séjour s'est déroulé en Touraine du 29 Août au 5 Septembre. 11 adhérents du club ont participé à ce voyage.



Toujours avec Générations Mouvement 62, un autre séjour en Ardèche a eu lieu du 19 au 26 septembre et c'est cette fois un peu plus nombreux que 17 adhérents du club ont participé au voyage.



❖ Pihen'biance - Zumba

Notre association réunit pour la saison 2020-2021 une trentaine d'adhérents autour d'un cours chaque jeudi soir à 18h45.

C'est dans un esprit détendu que l'on se défoule avec Sandra pendant ce cours de Zumba. Animatrice diplômée, elle profite de la moindre occasion pour se former et apprendre. Elle sait nous transmettre son amour pour cette discipline et tous les jeudis, elle nous fait bouger en rythme sur des musiques latino-américaines ou des chansons contemporaines.

Equipez-vous d'une tenue confortable, d'une bouteille d'eau, d'une paire de basket et venez donc nous rejoindre à la salle des fêtes de Pihen-Lès-Guînes ainsi qu'occasionnellement aux Zumba Party.

Notez que pendant l'interruption des cours liée à la crise du COVID, les séances ont quand même lieu en ligne, via les plateformes Facebook ou Zoom, pour les adhérentes qui le souhaitent. Les cours à la salle des fêtes reprendront quand les mesures sanitaires le permettront.

Tarif annuel :

Classique : 80€

Lycéens / étudiants : 60€

Moins de 14 ans (accompagné d'un adulte) : 40€

Ces tarifs comprennent les frais d'adhésion à l'association ainsi que l'accès à toutes les séances.

Tarif à la séance :

15€ de frais d'adhésion à l'association à payer une fois puis 2€50 par séance.

Possibilité d'effectuer le règlement par chèques vacances, coupons sport et Actobi.



Pour tout renseignement contacter le
06.45.72.57.11 ou **pihen.biance@gmail.com**

❖ A.S.P.P. Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pihen-lès-Guînes

Quelques petites nouvelles de notre association dont l'objectif, conjointement à la municipalité, est de mettre en valeur, conserver et transmettre aux générations futures le patrimoine architectural, religieux et historique de notre village.

L'année 2020 a été très particulière et n'a pas permis à l'association de réaliser les projets envisagés lors des réunions. Concerts, expositions, randonnées et travaux ont été repoussés.

L'assemblée générale a eu lieu le 6 juin 2020. Les membres présents étaient en nombre restreint, masqués ou distanciés pour respecter le protocole sanitaire lié à l'épidémie que nous vivons.

Le projet de réfection de la porte d'entrée de l'église sera réalisé par le lycée professionnel « Normandie-Niemen » de Calais. Il a débuté au printemps 2020 avant le confinement et a repris seulement à la rentrée scolaire 2020-2021. Il est prévu que la porte soit livrée, prête à être lasurée par quelques âmes bénévoles.

Le projet de « vitrail à exposer » est en cours aussi. Il s'agissait de rassembler les morceaux intacts des anciens vitraux stockés dans le grenier de l'église pour réaliser une œuvre à exposer dans le chœur de l'église. Ce travail de restauration de vitrail est terminé et a été réalisé par Anne-Marie LUYSEART (artiste verrière) et l'encadrement en bois a été réalisé par les « Menuiserie JANSENE ».

Christopher, l'employé de la commune, a repeint la partie du mur où sera accroché le cadre.

Nous espérons terminer ce projet avant l'été.



Nous espérons très rapidement faire une assemblée générale, et dès ce début d'année, pour rassembler et remotiver tous les bénévoles dans ce contexte compliqué. Nous espérons proposer très vite, si les conditions le permettent, des manifestations dans le but de rassembler des fonds et mobiliser la population.

Pihenoises, Pihenois d'origine ou de cœur, bienfaiteurs qui aimez notre village, rejoignez-nous !

Votre soutien va nous encourager à œuvrer ensemble pour préserver le patrimoine laissé par nos ancêtres et que nous devons entretenir pour nos générations futures. Vous pouvez adhérer à l'association en tant que membres actifs en acquittant la cotisation annuelle de 15 € et/ou en tant que membres bienfaiteurs en faisant un don pour lequel l'association peut délivrer un reçu fiscal.

Pour tout renseignement : - A.S.P.P. 29, impasse de la mairie 62340 Pihen-lès-Guînes

- Courriel : aspp62340@gmail.com
- Tel : 06.51.67.61.73

Activités artistiques et économiques

❖ Un atelier d'arts plastiques à Pihen-lès-Guînes

Un atelier d'Art Plastique s'est ouvert à Pihen-Lès-Guînes pour les enfants et les adultes qui souhaitent s'initier au dessin, à la peinture ou à la sculpture.

En effet, Nathalie DECLEMY-SOMMERARD, artiste peintre et sculptrice à ses heures perdues, a passé il y a 3 ans un nouveau diplôme de Formateur d'Atelier en Arts plastiques, ce qui lui permet de donner des cours (en plus de son travail d'ingénieur), les vendredis après-midi et soirs pour les adultes et les samedis matins pour les enfants (hors périodes de vacances scolaires).



Atelier enfant (janvier 2020)

Forte d'un agrément auprès de l'académie de Lille, elle a la possibilité également de pouvoir faire des stages d'initiation aux groupes scolaires. C'est ainsi, qu'elle devrait normalement accueillir cette année, 2 des 3 classes de l'école de Pihen-Lès-Guînes pour effectuer des ateliers créatifs en peinture et sculpture.

« J'ai hâte de faire ces ateliers » nous confie-t-elle. « En 2019, j'avais eu l'occasion de le faire pour la classe de Olivia BEHAGUE, cette année, ce devrait être au tour des plus petits avec les classes de Elodie HALIPRE et Sylvie LEMATTRE. Ce sont des moments privilégiés pour moi d'être avec les enfants ».

Mais ce n'est pas tout, en lien avec la P.F.R. (Plateforme de Répits) de l'hôpital de Calais, elle organise également des ateliers pour les « aidants-aidés » qui, pour sortir de leur environnement

quotidien dans la maladie, se voient offrir par cette P.F.R. qui les finance, des ateliers d'initiation à la sculpture. Avant le second confinement, elle a reçu dans son atelier pendant 1 mois et demi un groupe qui a réalisé plusieurs sculptures. Et l'expérience devrait se renouveler entre les mois d'avril et juin pour 2 autres groupes.

A propos de ces ateliers, Nathalie nous déclare : *« l'Art et surtout le processus de création est un moment privilégié de détente qui comme pour une thérapie, permet à chacun de trouver ce qu'il cherche, que ce soit de se libérer du stress, de prendre ou reprendre confiance en soi et en ses capacités, ou encore tout simplement de se détendre dans une ambiance conviviale avec des personnes qui partagent les mêmes soucis que soi. Ces ateliers sont pour moi très riches et très gratifiants, ça me donne l'impression d'être utile ».*



Atelier adulte (septembre 2020)

Mais aujourd'hui, avec les mesures gouvernementales liées à la crise de la COVID, les cours ont été suspendus comme partout en France, depuis le 28 octobre. Mais qu'à cela ne tienne, la crise du Coronavirus est aussi l'occasion pour cette artiste de créer ses propres œuvres et de les offrir en soutien aux personnels soignants et de secours.

En effet, lors du premier confinement Nathalie a créé 3 peintures à l'huile inspirées de la crise sanitaire. Avec ces toiles, elle a créé une cagnotte électronique sur Leetchi, en faveur des personnels soignants et des secours pour les remercier : « Au début du premier confinement, beaucoup d'entre

nous étions sous l'émotion des reportages que l'on pouvait voir à la télévision, beaucoup applaudissaient les personnels soignants à 20h00 et j'avais envie à mon tour de trouver le moyen d'exprimer ma reconnaissance et mon soutien à ceux qui prennent soin de nos proches quand

malheureusement ils sont frappés par la maladie. » De plus, parmi toutes les personnes ayant participé à cette cagnotte, l'une d'entre elle aura la chance par tirage au sort de gagner la toile de son choix parmi les 3 réalisées.



Pour tous renseignements complémentaires contactez :

Nathalie DECLEMY-SOMMERARD

Adresse : 40 bis, rue du Cimetière

62340 PIHEN LES GUINES

Mail : contact@declemy-sommerard.fr

Tél : 06.63.02.88.90

Ou consulter le site : <http://www.declemy-sommerard.fr>

Ou scannez le QR Code ci-contre



Atelier PFR (Plateforme de Répits) de l'Hôpital de Calais (octobre 2020)



Atelier enfant (janvier 2020)



Ci-dessus, les toiles à gagner sur la cagnotte COVID, réalisées en faveur des personnels soignants

❖ Réflexologie



Sylvie a décidé de s'installer en 2017, en tant que **coach-réflexologue** solutionnel à Pihen-lès-Guînes, lieu de sa domiciliation depuis 2001.

En 2018, elle partage le cabinet d'une ostéopathe sur Marquise avec une

Sophrologue.

Courant 2019, Elle a l'opportunité d'installer son cabinet de réflexologie et de coaching sur Boulogne-sur-Mer au 77, Bd Daunou. Pour des raisons personnelles, la pièce bien-être à Pihen-lès-Guînes n'a pas permis de poursuivre l'accueil de sa clientèle en réflexologie sur Pihen-lès-Guînes. Seule l'activité de coaching restera donc sur la commune.

• En quoi Sylvie HERANVAL peut vous être utile ?

Si vous cherchez à comprendre et soulager vos maux et **inconforts** du quotidien ou tout simplement vous **détendre**, vous **ressourcer**. Vous pouvez également avoir besoin de :

- ✓ Surmonter des états émotionnels
- ✓ Développer la confiance en vous et en la vie en général
- ✓ Mieux vivre le changement
- ✓ Faire face à une situation de crise ou de conflit

• Et la méthode de Réflexo-coaching Solutionnel ?

Une méthode qui repose sur l'alliance thérapeutique et de coaching qui permet à la personne d'avancer dans le respect de son « biorythme » et de son environnement personnel.

Une relation de confiance, de bienveillance et de non-jugement s'installe grâce à une écoute et une présence.

Lors de la 1^{ère} séance, elle reste à l'écoute de ce qui se pose, dans l'instant, dans le respect de chaque parcours de vie.

• Interventions ou contributions de Sylvie HERANVAL

Un accompagnement l'espace d'un temps choisi et organisé à votre rythme :

En 2020, elle propose d'accueillir au sein de son cabinet, Romane SINNAEVE, diététicienne, elle aussi de Pihen-Lès-Guînes pour lui permettre de démarrer son activité. Une collaboration s'installe naturellement pour accompagner les personnes vers leurs objectifs.

En mars 2020, Le confinement lié à la pandémie a mis un coup d'accélérateur à la gestion de solutions alternatives notamment par la mise en place de coaching en distanciel. Elle a donc l'occasion de s'apercevoir de nouveau qu'il était possible d'accompagner, soutenir, par sa simple présence. La notion de présence prenait donc ainsi un tout autre sens que celui que l'on attribue le plus souvent à la présence physique.

- ✓ Ou tout simplement clarifier ce que vous voulez !

En tant que **coach personnel et réflexologue**, elle vous propose un accompagnement pour trouver des réponses, envisager des changements positifs, surmonter des épreuves, déposer, libérer afin de faire des choix.

La réflexologie relationnelle est un excellent moyen pour libérer les tensions émotionnelles, avoir un contact privilégié avec son corps, grâce à la stimulation des zones réflexes ou points de digitopressions sur l'ensemble du corps. Un moyen de conscientisation corporelle et de retour à soi. Une pause pour mieux avancer.



C'est aussi grâce au potentiel de la synergie des compétences que Sylvie amène à créer des partenariats durables tant dans les prestations de relaxation et de bien-être que dans l'accompagnement des personnes fragilisées. Cocréation, coopération, coordination d'actions dans diverses structures et dans la gestion participative des campagnes de prévention santé et bien-être.



Depuis 2018, Sylvie intervient en continu :

- A l'Institut de cancérologie de Boulogne-sur-Mer dans le cadre des soins de support et réconfort pour le bien-être des personnes en parcours santé
- A l'hôtel L'Escale sur Escalles dans le cadre de prestations de massage bien-être.

Elle en profite pour remercier des partenaires depuis 2018 : Ingrid CACHINHO et Nathalie GOSSELIN qui permettent diverses actions dans la continuité. De nouveaux projets verront le jour en 2021.

❖ Diététique nutritionniste avec Romane SINNAEVE



Diététicienne-nutritionniste diplômée, ayant exercé dans des structures hospitalières, Romane, demeurant à Pihen-lès-Guînes, a décidé de créer son cabinet diététique afin de développer sa propre méthode de prise en charge nutritionnelle. C'est une méthode personnalisée avec des résultats efficaces sur le long terme, empêchant la reprise de poids souvent symptomatique de nombreux régimes alimentaires.

Les consultations s'adressent à tous, que ce soit pour une perte de poids, un rééquilibrage alimentaire, des conseils vis-à-vis d'une pathologie, diabète, régimes digestifs, maladies cardiaques, cancer etc.

Elle s'adapte à vous, du nourrisson à la personne âgée en passant par la femme enceinte.



Diététicienne conventionnée, de nombreuses mutuelles prennent en charge une partie ou la totalité des actes diététiques.

Tarifs :

- ✓ Bilan diététique 40 €
- ✓ Suivi diététique 35 €

77, boulevard Daunou
62200 BOULOGNE SUR MER
06.07.30.24.18

romanesinnaevedieteticienne@gmail.com

www.romanesinnaevedieteticienne.fr



❖ Garage MAXOPHEL



Le garage automobile « MAXOPHEL » a ouvert ses portes le 2 janvier 2019 au 175, route de Caffiers.

Maxime MAGNIER effectue tous types de réparations du montage de pneus au changement de moteur.

Le garage se veut convivial. En 2019, le garage a sponsorisé le Téléthon en offrant des calendriers.

Pendant le confinement Maxime MAGNIER a continué le maintien de son activité.

Vous pouvez joindre le garage au 06.98.44.81.89 ou sur la page Facebook « garage maxophel ».



❖ Des nouvelles du Jardin Colibri !

Après diverses saisons agricoles partout en France, Antoine MAGUIRE décide de s'installer en 2015 route de Saint-Inglevert à Pihen-lès-Guînes. Il cultive 1,8 hectares en agriculture biologique. Ce maraîcher diplômé propose des légumes de qualité cultivés dans le respect de l'environnement.

Ainsi, en collaboration avec le Parc Naturel des Caps et Marais d'opale, 2000 arbres ont été plantés afin de recréer un bocage, de préserver la biodiversité et de se protéger naturellement du vent. Dans la même optique, Benji et Téoula, deux ânes de trait ont élu domicile au jardin. Ils entretiennent naturellement les allées et permettent un travail du sol en douceur avec des outils modernes de traction animale.



Depuis peu, vous pourrez apercevoir des pieds de houblons plantés en partenariat avec la microbrasserie Calaisienne Craft Brew Experience et Vincent NAGOT. La récolte aura lieu cet automne.

Au printemps prochain, le jardin Colibri accompagné par la S.A.P. (Société Anonyme et Populaire) proposera des animations pédagogiques et écotouristique.

- ✓ Tenez-vous informés sur la page Facebook du Jardin ! facebook.com/lejardincolibri !
- ✓ Consommez et soutenez une agriculture paysanne et locale !

Ouverture du point de vente le lundi et mercredi de 16h00 à 19h30 au 1730 route de Saint-Inglevert à Pihen-lès-Guînes. Le Jardin Colibri est également présent sur le marché de Calais Nord, place d'armes, le samedi matin.

❖ La bergerie d'Alenthun

Les agneaux et brebis d'Edouard DELMOTTE sont élevés à Pihen-Lès-Guînes.

L'agneau a la particularité de recevoir de la bière durant son passage à la bergerie, ce qui rend sa viande particulièrement onctueuse et fondante. Pour leur bien-être, les animaux écoutent de la musique et sont aussi sortis en pâture où ils peuvent même jouer avec des ballons.



A la Bergerie d'Alenthun, 270 chemin des fermes, vous trouverez une vente aux particuliers de yaourts naturels ou aux fruits, de fromage et de viande.



Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Edouard au 06.51.20.09.40

❖ Doc' Mobiles

Véritable "touche à tout" et passionné de technologie, Bertrand CALAIS met son expérience à votre service. Il a toujours aimé comprendre comment fonctionnaient les appareils de haute technologie qui font aujourd'hui partie de notre quotidien.

Il a lancé **Doc'Mobiles** pour vous permettre d'allonger la durée de vie de vos appareils et par conviction. En effet, il est persuadé que nous pouvons utiliser plus longtemps nos appareils.

Les smartphones et les tablettes sont bien pratiques, mais il faut reconnaître qu'ils sont une source importante de pollution pour l'environnement. C'est pourquoi **Doc'mobiles** a choisi le partenariat avec l'association "Pour la vie" afin de valoriser vos anciens smartphones et tablettes inutilisés ou cassés.

Déposez-les chez **Doc'mobiles** qui se chargera de les transmettre à l'association « Pour la vie » !

Visitez son site web ! <https://www.docmobiles62.fr>

et sa page Facebook :

<https://www.facebook.com/Docmobiles62>



❖ Les cottages de la vigne

Il y a quelques années, Nicolas POTTERIE se lançait dans une idée un peu folle : implanter une Maison de la vigne et des bungalows sur les hauteurs de Pihen-lès-Guînes.

Depuis il est possible de louer des gîtes de groupe (8 chalets) et une salle de réception (50 personnes) pour l'organisation d'anniversaires, réunions de famille, séminaires professionnels, séjours culturels, sportifs ou touristiques par groupes.

Les cottages de la vigne sont situés aux pieds des vignes de la Côte d'Opale et à quelques kilomètres de Wissant, dans un cadre verdoyant, sécurisé et boisé de 11 hectares.



La salle de réception et les 8 chalets

Contact les Cottages de la Vigne :

1073, route de Saint-Inglevert 62340 Pihen-Lès-Guînes

Tel : 06.80.62.59.55

Coup de pouce :

Pour les personnes qui ont une activité professionnelle, artistique, commerciale, culturelle ou autre sur notre village et qui souhaitent promouvoir cette activité, merci de bien vouloir contacter la mairie ou un membre de la commission du bulletin.

Informations diverses

❖ Assistantes maternelles et relais



Le Relais Petite Enfance est intercommunal, Il couvre 10 communes : la ville de Coulogne s'est associée aux communes de Fréthun, Les Attaques, Nielles-les-Calais, Hames-Boucres, Escalles, Peuplingues, Bonningues-lès-Calais, Saint-Tricat et Pihen-lès-Guînes.

Ce service gratuit s'adresse aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel ou les personnes souhaitant le devenir.

➤ Pour les parents et futurs parents, le relais Petite Enfance :

- Vous renseigne sur les différents modes d'accueil du territoire, qu'ils soient collectifs (multi-accueil) ou individuels (Assistantes Maternelles, Gardes à domicile...)
- Met en lien l'offre et la demande en respectant le principe de neutralité,
- Apporte des informations sur les modalités d'emploi d'une Assistante Maternelle et les aides financières possibles,
- Apporte un soutien dans le recrutement, dans la préparation à la séparation (adaptation) et dans la résolution de conflits.
- Enregistre les demandes de pré-inscriptions pour la structure multi-accueil de COULOGNE.

➤ Pour les professionnels de l'accueil individuel, le relais Petite Enfance :

- Renseigne sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers de l'accueil individuel,
- Apporte des informations sur les droits et devoirs de la profession,
- Propose des temps de regroupement avec ou sans la présence des enfants accueillis,
- Est un lieu d'écoute et de soutien dans l'exercice professionnel.



Voici la liste des assistantes maternelles actuellement sur la commune de Pihen-Lès-Guînes :

- Lydia FASQUEL	14, rue du château	03.21.82.52.07
- Virginie GODEFROY	479, route de Guînes	06.74.88.60.40
- Sylvie LELEU	58, rue du bas	09.81.25.72.65
- Chantal PICOUT	4, résidence des Rietz route de Bonningues	03.21.34.92.25

❖ AMB-ASSAD



Un service d'Aide, d'accompagnement et de Soins Infirmiers à domicile en constante évolution.

L'Association AMD-ASSAD est une structure privée à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle a été créée en 1981 afin d'apporter assistance, soutien et réconfort aux personnes âgées malades ou en situation de handicap, en favorisant leur maintien à domicile. Au fil des années, l'association s'est adaptée aux nouveaux besoins des bénéficiaires et du territoire. Elle a aujourd'hui pour mission de dispenser à domicile des aides spécifiques pour les actes essentiels de la vie quotidienne aux personnes :

- ✓ Actives et ou en sortie d'hospitalisation,
- ✓ Agées et ou en situation de handicap,
- ✓ Atteintes des maladies d'Alzheimer, parkinson, Sclérose en plaques...

Et ce dans le but de restaurer ou maintenir leur autonomie le plus longtemps possible.

AMB-ASSAD peut vous venir en aide au quotidien sous différentes formes :

- Le service d'Aide à domicile Prestataire : AMB-ASSAD met à votre disposition des professionnels qualifiés, formés et encadrés pour la réalisation de vos :
 - ✓ Actes essentiels (aide à la toilette, lever, coucher, préparation des repas...)
 - ✓ Tâches ménagères courantes (repassage, vitres, sol...)
- L'Association d'Aide à domicile Mandataire : l'association recherche, recrute et vous propose les salariés.

Cependant, vous pouvez aussi conserver l'intervenant que vous employez déjà en C.E.S.U. et nous nous occupons des formalités liées à votre statut d'employeur.

L'ensemble des prestations d'aide à domicile ouvre droit à un Crédit d'impôt égal à 50 % du montant de vos dépenses que vous soyez imposable ou non.

Siège Social

430 avenue de Calais
62610 ARDRES
03.21.82.10.83
amb.ardres@wanadoo.fr



Antenne de Calais

28 rue Descartes
62100 CALAIS
03.21.34.77.54
amb.ardres@wanadoo.fr



Antenne de Fiennes

433 rue de l'église
62132 FIENNES
03.21.17.01.86
amb.ardres@wanadoo.fr



❖ Voisins vigilants

Le concept du « voisin vigilant » est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages.

Avec lui, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. Les résidents sont vigilants de ce qui se passe dans la rue ou aux abords.

Ce dispositif vient des pays anglo-saxons, Grande-Bretagne, Canada et Etats-Unis, où il est désigné par l'expression "*neighbourhood watch*".

Dans chaque quartier où cela est possible, le dispositif s'appuie sur un tissu de personnes volontaires et de confiance, clairement identifiées. Il faut que ces administrés soient, en priorité, relativement présents. De jeunes retraités, ou père ou mère au foyer, seront les plus enclins à l'être et avant toute chose, il faut qu'ils soient sensibles à la vie de leur quartier.

Dès qu'ils ont connaissance d'un fait suspect, les voisins vigilants en informent le maire et les gendarmes et ces derniers interviennent systématiquement. Cela permet ainsi aux gendarmes de gagner un temps précieux et d'être plus réactifs et plus efficaces dans la résolution des enquêtes ou lors d'exactions.



Partout où ce dispositif a été mis en place, il a permis aux communes concernées d'améliorer leur qualité de vie, leur quiétude, et même de renforcer la cohésion des habitants d'un même quartier, devenus acteurs de leur propre sécurité.



Définition d'un voisin vigilant : voisin attentif à la vie de quartier qui souhaite conforter le lien social et qui, à l'occasion, est en mesure d'appeler la gendarmerie.

Ce réseau de voisins vigilants a été mis en place et existe sur notre commune, **n'hésitez pas à contacter la mairie pour de plus amples renseignements et si vous souhaitez en faire partie.**

Une signalétique est implantée à l'entrée du village pour informer les personnes mal intentionnées qu'elles pénètrent dans une commune où les résidents sont particulièrement vigilants et en relation directe avec les forces de l'ordre

❖ Défibrillateur :

Depuis 2009, un défibrillateur cardiaque est à la disposition de la population. Il est fixé sur la façade avant de la mairie et est placé dans un boîtier équipé d'une alarme qui se déclenche à l'ouverture de celui-ci.

Le défibrillateur a une double fonction : il permet d'analyser le rythme cardiaque d'une personne pour ensuite, éventuellement faire repartir l'activité du cœur.

En effet, par suite d'un choc ou d'une attaque, les battements du cœur peuvent devenir anarchiques et un choc électrique peut permettre de revenir à des battements plus réguliers.

Une fois le défibrillateur allumé, des instructions orales sont données. Après avoir placé les électrodes directement sur la peau comme indiqué, le défibrillateur analyse le rythme cardiaque et envoie éventuellement un choc électrique.

Dans quels cas ne pas utiliser le défibrillateur ?

- Le défibrillateur ne doit pas être utilisé dans un véhicule en mouvement.
- Il faut veiller également à poser les électrodes à distance des stimulateurs cardiaques (pace maker).
- On ne doit jamais utiliser le défibrillateur sous la pluie ou sur une personne mouillée : il faut s'assurer que la peau est bien sèche avant d'appliquer les électrodes.



Enfin, il ne faut pas toucher la victime quand le défibrillateur se déclenche.



Il nous est apparu important de rappeler le texte suivant :

Article R632-1

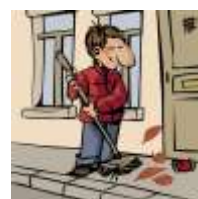
Hors le cas prévu par l'article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

○ Le guide du bon voisinage :

▪ Le nettoyage des trottoirs

Contrairement à bien des idées reçues, l'entretien des trottoirs et des caniveaux, devant chaque domicile, est à la charge des riverains, c'est-à-dire le nettoyage et le désherbage afin de permettre le passage des piétons en toute sécurité et l'écoulement des eaux le long des fils d'eau. Ceci est valable par tous les temps et pas seulement lorsqu'il neige ... En règle générale, vous devez racler et balayer la partie du trottoir ou de chaussée au droit de votre propriété et jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas.



▪ La taille des haies

Celles-ci doivent être taillées à l'aplomb du domaine public ou entre riverains et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

▪ L'égavage

L'égavage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'égavage des arbres plantés sur la voie publique.

▪ Les plantations

A la campagne, il peut arriver que la végétation plantée par votre voisin finisse par vous gêner.

En principe, votre voisin doit respecter une distance minimale entre la limite de votre propriété et sa plantation. Toute plantation située à moins de deux mètres de votre limite de propriété ne peut dépasser deux mètres de haut.

▪ Les horaires de tonte :

Veuillez respecter les horaires de tonte et de taille. Pour rappel, le dimanche : uniquement de 10h à midi.



▪ La propreté de notre village :



La propreté de notre village repose avant tout sur notre comportement.

Chaque propriétaire de chien doit ramasser les excréments de son fidèle compagnon, que ce soit sur le trottoir, dans les espaces verts ou les massifs. Un petit effort de chacun et « l'affaire est dans le sac ! ».

❖ Recyclage

○ La Box à vêtements

Depuis plus de 15 années d'activité, KFB Solidaire, entreprise basée à Saint Léonard, a déposé plus de **1 000 conteneurs** « **L'Habit Box** » sur 13 départements de France. Et aussi bien sur les petites ou grandes agglomérations ou villes, en zone urbaine comme en zone rurale.

Son activité principale est le recyclage textile avec une double spécialité :

- Le tri sélectif
- La production et la vente de chiffons industriels d'essuyages.



Ces spécialités permettent de privilégier la réinsertion de personnel en difficulté pour mener à bien un projet économique et social à la fois.

La commune dispose d'une de ces « Habit Box ». Profitez-en ! Elle est située à l'angle de la rue du château et de la route de Caffiers.



❖ Transports scolaires

Transports scolaires vers collège de Guînes

Départ du lundi au vendredi à 7h50 ou 8h32 route de Caffiers et 7h51 ou 8h33 route de Guînes.

Retour 11h35, 12h35, 16h15 et 17h15 au départ du collège. Arrivée sur Pihen-lès-Guînes environ 10 mn après.



Transports scolaires vers le collège Saint Martin de Marquise

Départ du lundi au vendredi à 8h10 de la Côtère et 8h15 route de Caffiers

Retour vers 12h55 sur la commune le mercredi et vers 18h les autres jours.

❖ Transports urbains



La commune de Pihen-lès-Guînes est desservie par la ligne de bus n°13 du S.I.T.A.C. (Syndicat intercommunal pour les transports urbains du Calais). Elle relie Calais à Guînes en passant par Coquelles Cité de l'Europe et en traversant également Peuplingues et Bonningues-lès-Calais.

Il y a deux arrêts sur la commune, le premier au niveau du chemin des Fermes sur le hameau d'Alenthun et le second sur la route de Guînes à quelques dizaines de mètres de la mairie.

Ce service est totalement gratuit pour les particuliers et financé principalement par les acteurs économiques du territoire.

Si besoin d'informations vous avez la possibilité de consulter le site du S.I.T.A.C. : <https://www.sitac-calais-opale-bus.fr/>

Nous vous rappelons ci-dessous les différents horaires de passage*.

(* susceptibles de modification par le SITAC sur la seconde partie de l'année)

○ **Horaires valables du lundi au samedi :**

LIGNE 13

Théâtre — Le Channel — Cité Europe — Peuplingues Centre — Bonningues Centre — Pihen Centre — La Bien Assise — Place des Poilus

	07:35	09:25	11:15	13:05	13:45	15:00	15:55	16:50	17:50	18:45	19:45
THEATRE	07:35	09:25	11:15	13:05	13:45	15:00	15:55	16:50	17:50	18:45	19:45
LE CHANNEL	07:39	09:29	11:19	13:09	13:49	15:04	15:59	16:54	17:54	18:49	19:49
CITE EUROPE	07:47	09:37	11:27	13:17	13:57	15:12	16:07	17:02	18:02	18:57	19:57
PEUPLINGUES CENTRE	07:57	09:47	11:37	13:27	14:07	15:22	16:17	17:12	18:11	19:06	20:06
BONNINGUES CENTRE	08:02	09:52	11:42	13:32	14:12	15:27	16:22	17:17	18:15	19:10	20:10
PIHEN CENTRE	08:07	09:57	11:47	13:37	14:17	15:32	16:27	17:22	18:20	19:15	20:15
LA BIEN ASSISE	08:17	10:07	11:57	13:47	14:27	15:42	16:37	17:32	18:29	19:24	20:24
PLACE DES POILUS	08:22	10:12	12:02	13:52	14:32	15:47	16:42	17:37	18:34	19:29	20:29

Place des Poilus — La Bien Assise — Pihen Centre — Bonningues Centre — Peuplingues Centre — Cité Europe — Le Channel — Théâtre

	06:45	08:26	10:16	12:06	12:50	13:56	14:51	15:51	16:46	17:46	18:46	19:30
PLACE DES POILUS	06:45	08:26	10:16	12:06	12:50	13:56	14:51	15:51	16:46	17:46	18:46	19:30
LA BIEN ASSISE	06:50	08:31	10:21	12:11	12:55	14:01	14:56	15:56	16:51	17:51	18:51	19:35
MAIRIE PIHEN LES GUINES	06:58	08:40	10:30	12:20	13:04	14:10	15:05	16:05	17:00	17:59	18:59	19:43
BONNINGUES CENTRE	07:02	08:44	10:34	12:24	13:08	14:14	15:09	16:09	17:04	18:03	19:03	19:47
PEUPLINGUES CENTRE	07:07	08:49	10:39	12:29	13:13	14:19	15:14	16:14	17:09	18:08	19:08	19:52
CITE EUROPE	07:16	08:59	10:49	12:39	13:23	14:29	15:24	16:24	17:19	18:17	19:17	20:01
LE CHANNEL	07:26	09:09	10:59	12:49	13:33	14:39	15:34	16:34	17:29	18:27	19:27	20:11
THEATRE	07:30	09:13	11:03	12:53	13:37	14:43	15:38	16:38	17:33	18:31	19:31	20:15

○ **Horaires valables le dimanche et jours fériés**

LIGNE 13

Théâtre — Le Channel — Cité Europe — Peuplingues Centre — Bonningues Centre — Pihen Centre — La Bien Assise — Place des Poilus

	09:15	14:00	17:30	19:15
THEATRE	09:15	14:00	17:30	19:15
LE CHANNEL	09:19	14:04	17:34	19:19
CITE EUROPE	09:27	14:12	17:42	19:27
PEUPLINGUES CENTRE	09:37	14:22	17:52	19:36
BONNINGUES CENTRE	09:42	14:27	17:57	19:40
PIHEN CENTRE	09:47	14:32	18:02	19:45
LA BIEN ASSISE	09:57	14:42	18:12	19:54
PLACE DES POILUS	10:02	14:47	18:17	19:59

Place des Poilus — La Bien Assise — Pihen Centre — Bonningues Centre — Peuplingues Centre — Cité Europe — Le Channel — Théâtre

	10:10	15:00	18:25
PLACE DES POILUS	10:10	15:00	18:25
LA BIEN ASSISE	10:15	15:05	18:30
PIHEN CENTRE	10:24	15:14	18:38
BONNINGUES CENTRE	10:28	15:18	18:42
PEUPLINGUES CENTRE	10:33	15:23	18:47
CITE EUROPE	10:43	15:33	18:56
LE CHANNEL	10:53	15:43	19:06
THEATRE	10:57	15:47	19:10

❖ Transport ferroviaire

La commune est dotée d'une halte ferroviaire sans guichet c'est-à-dire un point d'arrêt dépourvu de bâtiment voyageurs ou de présence permanente de personnel. Elle permet néanmoins l'arrêt de quelques trains reliant soit Calais, soit Boulogne.

Certes la fréquence des arrêts est de plus en plus rare mais cela peut rester un moyen de dépanner en complément du transport urbain.

Vous pouvez retrouver les détails concernant cette halte ferroviaire et les horaires d'arrêts sur le site :

www.ter.sncf.com/hauts-de-france/horaires



Calendrier prévisionnel des évènements et manifestations communales 2021

❖ Janvier

- **A partir du 18** : Opération Pièces jaunes
- Cérémonie Vœux du Maire : annulée
- Assemblée générale Amitiés & Loisirs : reportée

❖ Mars

- **6** : Fête du Printemps à la bibliothèque
- **14** : Loto Quine par le Club Amitiés & Loisirs

❖ Avril

- **6** : Chasse aux Œufs
- **9 et 10** : Parcours du Cœur
- **Fin avril** : Sortie à Bruxelles (report de 2020)

❖ Mai

- **1^{er}** : Médailles du Travail
- **7** : Repas du Printemps avec Amitiés & Loisirs
- **8** : Commémoration armistice guerre 39-45

❖ Juin

- **5** : Course cycliste de la ducasse
- **6** : Brocante et ducasse
- **7** : Lundi de la ducasse
- **12** : Fête de l'école
- **Du 19 au 26** : Fête de la musique et des instruments à la bibliothèque

❖ Juillet

- **14** : Fête nationale
- **14** : Journée Pêche à la truite avec Amitiés & Loisirs

❖ Août

- **Date à définir** : Heure du Conte – Lecture à voix haute à la bibliothèque

❖ Septembre

- **2** : Rentrée des classes

❖ Octobre

- **9** : Repas des Vendanges

❖ Novembre

- **6** : Concours de belote par le club Amitiés & Loisirs
- **11** : Commémoration armistice guerre 14-18
- **27** : Collecte de la Banque alimentaire

❖ Décembre

- **4** : Téléthon
- **7** : Marché de Noël de l'école
- **11** : Goûter des Aînés
- **15** : Distribution des colis aux Aînés et au personnel communal
- **17** : Noël à l'école
- **17** : Soirée Bowling Ados
- **18** : Atelier Créatif à la bibliothèque

